



Evan Barz

Sociétaire, Litiges

.....

Toronto

(416) 862-4209

EBarz@osler.com

.....

Admission au Barreau: Ontario, 2017

Domaines d'expertise

Électricité et services publics

Infrastructures

Mines et ressources naturelles

Commerce de détail et biens de consommation

Litiges

Litiges et application des lois en matière d'environnement

Construction

Affaires réglementaires, Autochtones et environnement

Changements climatiques, marchés

du carbone et finance

environnementale

Litiges en droit des sociétés et en droit commercial

Evan est sociétaire au sein du groupe Droit municipal, aménagement du territoire, du groupe Affaires réglementaires, Autochtones et environnement, ainsi que du groupe Litiges d'Osler.

Dans sa pratique en aménagement du territoire, Evan obtient des autorisations d'aménagement ou s'y oppose pour un large éventail de clients, notamment des entreprises privées, des propriétaires fonciers, des gestionnaires immobiliers et des municipalités. Il fournit des conseils sur une vaste gamme de questions relatives à l'aménagement et au patrimoine, et comparaît régulièrement devant le Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire dans le cadre d'appels portant sur la modification de plans officiels et de règlements de zonage, les plans de lotissement, les demandes relatives aux plans d'implantation et les dérogations mineures. Il conseille également les propriétaires fonciers et les autorités sur les expropriations en vertu des lois fédérales et provinciales.

Dans sa pratique en droit des affaires réglementaires, Evan conseille les entreprises sur les questions relatives à l'environnement et aux lois environnementales, notamment le réacheminement des déchets, les permis environnementaux, le transport de matières dangereuses, les projets d'énergie renouvelable, l'assainissement des lieux contaminés, la réglementation en matière de substances toxiques et les questions générales de conformité en matière de réglementation environnementale. Evan conseille également des clients au sujet des aspects environnementaux dans le cadre d'opérations commerciales, dont des fusions et acquisitions, des opérations immobilières et des placements de titres de créance ou de participation.

Evan a aussi une pratique en litige commercial et en règlement des différends axée principalement sur les litiges relatifs au droit de l'environnement et à la gestion du territoire. Il possède une expérience considérable en litige environnemental, notamment en ce qui a trait aux actions civiles, aux procédures devant les tribunaux administratifs et à la défense dans le cadre de poursuites.

L'expertise d'Evan en droit de l'environnement est reconnue par *Chambers Canada*.

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada** : *Canada's Leading Lawyers for Business* : reconnaissance en droit de l'environnement
-

Engagement communautaire

- Law Help Ontario, avocat de service bénévole
-

Qualifications

Formation

- Université d'Ottawa, J.D. (avec distinction)
 - Université Queen's, B. Éd. enrichi
 - Université d'Ottawa, B.A. enrichi, spécialisation en lettres anglaises avec mineure en histoire
-

Langues

- anglais
-

Associations professionnelles

- Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau de l'Ontario
- Association du Barreau canadien